Objectif: territoire zéro bidonville

Stratégie territoriale de résorption des bidonvilles sur la métropole de Montpellier

Note de cadrage à destination de la mairie de Montpellier

28 janvier 2021















SOMMAIRE

STRATEGIE	2
MISE EN OEUVRE	5
Initier la résorption des bidonvilles : prioriser les sites d'intervention, structurer des propositions autour des deux usages principaux du bidonville	5
HABITER	5
1.1) Sanitation : améliorer les conditions de vie, initier l'accompagnement vers le logement	6
1.2) Accès au logement ou à l'hébergement	7
S'appuyer sur les dispositifs existants	7
Comprendre les besoins et projections des familles	8
Créer de nouvelles solutions de logement et d'hébergement pour les publics l plus en difficulté	les 8
HÉBERGEMENT INTERCALAIRE	9
DISPOSITIF WECO	11
BESOINS OPÉRATIONNELS	11
2) TRAVAILLER	12
CONCLUSION	13

STRATÉGIE

Le programme "Montpellier Zéro Bidonville" s'inscrit dans la continuité des actions et réflexions engagées par plusieurs associations travaillant depuis plusieurs années à la résorption des bidonvilles sur la Métropole de Montpellier : AREA, La Cimade, Médecins du Monde, la Fondation Abbé Pierre. L'axe d'intervention choisi par ce consortium d'acteurs est celui d'un accompagnement social global fondé sur la mobilisation des dispositifs de droit commun.

1) Contexte : une relative stabilité, une volonté d'agir des pouvoirs publics

Le département de l'Hérault est caractérisé par une relative stabilité des bidonvilles, en particulier à Montpellier où vivent la majorité des personnes. Même si le nombre de personnes vivant en bidonville reste important - les derniers recensements des associations de terrain font état de 12 bidonvilles sur la Métropole, regroupant 834 personnes -, leur situation reste relativement privilégiée par rapport à d'autres territoires où les expulsions sont fréquentes. Le positionnement préfectoral jusqu'ici adopté a en effet souvent tenu compte du risque de remise à la rue de dizaine de familles et de l'existence ou non d'alternatives dans sa décision d'accorder le concours de la force publique. Ce positionnement préfectoral, s'il n'annule pas l'incertitude et la précarité vécue par les personnes, a contribué à une relative stabilité des lieux de vie ce qui rend possible la réalisation d'un travail social effectif.

L'Etat s'est par ailleurs engagé dans un travail d'accompagnement des personnes vivant en bidonville à travers la recherche et la mobilisation de crédits spécifiques par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Depuis 2016, chaque bidonville montpelliérain a une association référente (2ChosesLune, AREA ou La Cimade) missionnée pour proposer à ses habitant.e.s un accompagnement social global. De plus, il a permis la mise en place des projets de résorption des bidonvilles de Celleneuve et de Sète. D'un point de vue institutionnel, on peut souligner une évolution récente en ce qui concerne l'implication de la Mairie et de la Métropole de Montpellier. Cette évolution se traduit en particulier par l'engagement d'action d'amélioration des conditions de vie par le Service Communal d'Hygiène et de Santé. La nouvelle équipe municipale et métropolitaine a indiqué depuis son arrivée en fonction sa volonté d'agir en faveur de la résorption des bidonvilles dans l'agglomération.

Pour cela elle a sollicité l'avis des acteurs et en particulier des associations engagées dans l'accompagnement des personnes vivant en bidonville à Montpellier.

Le programme "Montpellier Zéro Bidonville" traduit une volonté de répondre à cette sollicitation et de développer les éléments qui, du point de vue des acteurs associatifs, sont nécessaires à la construction d'une politique de résorption des bidonvilles efficace dans une volonté d'accompagnement et de respect des droits des habitants. Ce programme met également en avant des propositions concrètes à court et moyen termes pour initier la mise en œuvre de cette politique.

2) La mobilisation nécessaire de l'ensemble des acteurs

La vision stratégique territoriale de résorption de bidonvilles, portée par un collectif d'acteurs pilotes sur la Métropole de Montpellier – AREA, la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, La Cimade, Quatorze et l'Agence intercalaire – est issue de la mutualisation de deux approches stratégiques territoriales distinctes pensées pour proposer des pistes de solutions aux pouvoirs publics pour la résorption des bidonvilles. D'abord, la stratégie de résorption portée par AREA, La Cimade, la Fondation Abbé Pierre et Médecins du Monde sur le territoire de Montpellier. Ensuite, le programme « Territoire Zéro Bidonville », monté en Île-de-France par Solidarités International, Quatorze, ACINA et la Fondation Abbé Pierre. Cette note de cadrage vise à mutualiser ces deux approches, afin de poser les premières pierres d'un programme d'actions pour la résorption des bidonvilles sur le territoire de Montpellier.

In fine, l'enjeu de ce dispositif est d'outiller la personne publique sur la mise en œuvre de résorptions de bidonvilles, et de permettre la reproductibilité et l'essaimage de la démarche. Dans cette perspective, la formation professionnelle des agents publics territoriaux pourra être un levier intéressant à activer.

Afin d'ouvrir des espaces de co-construction de la politique de résorption des bidonvilles, les associations proposent de mettre en place rapidement des groupes de travail associations-institutions. Trois grandes thématiques de travail ont déjà été identifiées :

- 1. Emploi, insertion professionnelle et mise en œuvre d'un projet d'« espace de co-working pour biffin.e » (voir plus loin)
- 2. Citoyenneté et insertion. Il s'agirait à la fois de travailler sur les problématiques liées à la santé, l'éducation et la scolarisation et la réduction des risques liés aux condition de vie (« sanitation »)
- 3. Hébergement et habitat

3) Les principes d'action

L'objectif commun des partenaires associatifs, de la Mairie et de la Métropole de Montpellier est la résorption de l'ensemble des bidonvilles en 6 ans (2027).

En termes de stratégie, la proposition centrale consiste à tenir compte des usages qui se sont peu à peu construits au sein des bidonvilles. En effet, pour être efficient, le programme de résorption doit pouvoir apporter des réponses aux différents usages que peuvent avoir les habitant.e.s des bidonvilles :

- 1) Habiter une réponse en termes d'hébergement et de logement ;
- 2) Travailler un "espace de co-working", c'est-à-dire un lieu de travail, éventuellement de stockage et de revente pour les biffin.es pratiquant l'éco-recyclage, au-delà des seules personnes vivant en bidonvilles. Ce lieu doit permettre un travail social sur la ré-affiliation.
- 3) Se sociabiliser la vie dans le bidonville étant riche d'interactions sociales et de solidarités qu'il est nécessaire de prendre en compte pour que les réponses apportées aux habitant.e.s soient adaptées, notamment en termes de logement.
- 4) Permettre les aller-retours. Les bidonvilles permettent aux personnes qui les habitent une flexibilité dans les aller-retours alors que leur projet migratoire est en cours de construction. Cet élément doit être pris en compte en particulier dans les expériences de sanitation.

S'appuyant sur cette stratégie globale déclinée en deux principaux axes de travail (travailler et habiter), les associations s'accordent pour reconnaître la diversité des situations des habitant.e.s des bidonvilles, et la mosaïque des différents parcours migratoires. En conséquence, la réponse ne pourra qu'être plurielle.

Le consortium d'acteurs s'est également accordé sur des principes essentiels à défendre, dans le cadre de cette stratégie de résorption des bidonvilles :

- Dans un objectif d'efficacité, il est nécessaire d'engager une résorption site par site en priorisant. En revanche, l'action site par site doit permettre aux personnes qui ne vivent pas sur les sites priorisés d'accéder elles-aussi aux différents dispositifs permettant la sortie du bidonville;
- Si l'expérience des associations est fondamentale, un travail *ad hoc* doit permettre la nécessaire prise en compte de la parole des habitant.es de chaque bidonville et leur participation active au projet de résorption;

- Toutes les personnes vivant sur le site doivent se voir proposer une solution : les personnes fragiles (âgées, malades, trop éloignées de l'insertion) doivent être orientées vers des dispositifs correspondant à leur situation (CHRS, LHSS, ACT etc.)
- Le respect de la temporalité des personnes est l'une des conditions de réussite du projet ;
- Les dispositifs retenus pour répondre aux questions liées à l'Habiter/ Travailler/Se sociabiliser ne doivent pas être uniquement ouvert aux habitant.e.s des bidonvilles.

MISE EN OEUVRE

Initier la résorption des bidonvilles : prioriser les sites d'intervention, structurer des propositions autour des deux usages principaux du bidonville

Le projet de résorption des bidonvilles, s'il doit permettre d'accompagner l'ensemble des habitant.e.s vers une amélioration de leurs conditions de vie et un accès à leurs droits, suppose cependant une approche site par site et une forme de priorisation. Il est en effet difficile d'imaginer une action de résorption simultanée de l'ensemble des lieux de vie, à la fois pour des raisons de moyens, mais aussi parce que chaque site est différent, les situations et problématiques des habitant.e.s sont distinctes et appellent des réponses qui peuvent être différentes.

Par souci d'efficacité et dans une logique expérimentale, c'est donc une approche "site par site" que les associations proposent de mettre en œuvre. Aujourd'hui, deux sites sont envisagés pour constituer des "pilotes" de ce programme de résorption :

- Le bidonville de Celleneuve : ce site est l'un des plus importants de l'agglomération, où vivraient jusqu'à 260 personnes (57 ménages) dans des conditions de vie particulièrement précaires. Depuis septembre 2017, un projet de résorption de ce bidonville est porté par un ensemble d'acteurs. Coordonné par la préfecture et la DDCS34, il implique tous les acteurs concernés par la problématique : la Métropole et la Mairie, mais aussi les bailleurs sociaux, le SIAO, la Caisse d'Allocations Familiales, des associations porteuses du dispositif Accueil Hébergement Insertion (AHI), la Fondation Abbé Pierre, et des associations de terrain.
- Le bidonville du Zénith 2 : Sur ce site vivent environ 55 ménages (190 personnes) dont 47 enfants, la plupart vivant en France depuis de longues années. De tous les bidonvilles de l'agglomération, Zénith 2 semble être le site le plus compliqué, probablement du fait qu'il existe depuis plus de 10 ans. Ce terrain a été mis à disposition par une précédente municipalité à la suite d'expulsions. Les difficultés liées à la vie en bidonville y ont particulièrement affecté les personnes. De plus, les personnes ne s'y sont pas "choisies". Le travail d'accompagnement social y est plus difficile qu'ailleurs. La ville de Montpellier, à travers le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), s'est engagée sur un projet de sanitation comme première pierre à la mise en œuvre d'un programme global de résorption.

Les grands principes d'action présentés plus haut permettent de proposer un programme de résorption opérationnel, applicable aux bidonvilles de la Métropole de Montpellier -les bidonvilles de Celleneuve et du Zénith 2 ayant été fléchés pour faire figure de "sites-pilotes". Les deux principaux axes stratégiques évoqués ci-dessus – habiter, travailler – seront travaillés simultanément tout au long du déploiement du programme, afin de tenir compte des réalités vécues par les habitant.e.s et leur proposer des solutions adaptées.

Ce programme d'action comprends trois indispensables à la mise en oeuvre d'un programme de résorption des bidonvilles dans l'agglomération de Montpellier : la continuité de l'accompagnement social global, un travail sur les conditions de vie dans les bidonvilles (notamment en termes sanitaires), et le

renforcement de l'existant en termes de logement et d'hébergement grâce au développement de nouveaux dispositifs (logements intercalaires et dispositif Weco).

1) HABITER

La question de l'« habiter » est centrale dans la mesure où l'objectif premier du programme est la sortie du bidonville par l'accès et le maintien dans un logement.

Les réponses à cette question de l'« habiter » sont de deux ordres :

- Sanitation des lieux de vie pour réduire les risques liés à cet habitat indigne, le temps que les habitants accèdent à des logements en dehors du bidonville
- Accès au logement ou à l'hébergement (logement social / IML / Bail glissant / CHRS et ensemble des dispositifs AHI)

Pour travailler sur cet axe, la dynamique de co-conception et de co-construction, mise en œuvre dès la première phase de sécurisation, permettra d'allier le travail sur l'amélioration des conditions de vie immédiates des habitant.e.s au renforcement du travail social.

1.1) Sanitation : améliorer les conditions de vie, initier l'accompagnement vers le logement

Dans cette perspective, la première étape identifiée consiste à travailler à l'amélioration des conditions de vie des habitant.e.s : sortir de l'urgence pour se mobiliser sur la recherche d'emploi et de logement.. Dans ce cadre, la proposition des partenaires associatifs est de travailler la nécessaire sanitation comme un prétexte à la médiation autour des questions de relogement des familles. Ayant acquis une expertise sur ce volet de sanitation, Quatorze propose de mutualiser ses compétences aux acteurs du territoire, déjà engagés sur une stratégie globale de résorption, afin de mettre en œuvre un programme reproductible sur le territoire national.

Le volet de sanitation est entendu comme une première étape de sécurisation matérielle pour engager un projet de résorption et amener les personnes vers une dynamique d'insertion. Le développement de projets architecturaux participatifs avec les habitant.e.s est conçu comme un prétexte pour travailler avec les personnes sur leurs projets de vie et renforcer les liens de confiance.

Objectifs:

- Réduire les risques liés aux conditions de vie pour permettre aux personnes de vivre dans des conditions moins indignes et se projeter dans un parcours d'insertion
- Répondre aux normes internationales en matière d'accès à l'eau, aux WC, évacuation des déchets, accès à des sources d'énergie pour assurer chauffage, éclairage, cuisson et réfrigération des aliments dans de bonnes conditions de sécurité
- Réduire les risques en santé liés à ces conditions de vie : pathologies chroniques, santé bucco-dentaire, souffrances psychologiques, travail sur l'estime de soi etc.
- Lever les freins à l'insertion liés aux conditions de vie et permettre aux habitant.e.s de se projeter en dehors du bidonville.
- Capitaliser sur cette expérience et former les équipes associatives chargées de l'accompagnement global et les services de la ville de Montpellier à ces actions de sécurisation, afin de permettre un essaimage sur d'autres sites

Temporalité: Mars 2021-Juin 2021 pour le bidonville du Zénith 2

Moyens:

- Mobilisation d'une équipe de médiateurs-architectes chez Quatorze, avec l'appui d'une équipe d'experts WASH chez Solidarités International, ONG spécialisée dans l'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Nécessité d'un accompagnement social global conséquent et de liens étroits avec les associations de terrain

Livrables:

- Diagnostic partagé du bidonville
- Mise en oeuvre des préconisations du diagnostic
- Formation des équipes associatives chargées de l'accompagnement global et des services de la Mairie aux dispositifs de co-conception et de co-construction

1.2) Accès au logement ou à l'hébergement

L'accès au logement constitue le véritable enjeu de ces projets de résorption. Sa mise en place se heurte souvent à des freins institutionnels, qu'il s'agit ici de comprendre pour proposer des alternatives. Les associations prônent la mise en place d'une stratégie globale pour assurer le relogement des familles dès le début du programme. L'idée : partir des besoins des différent.e.s habitant.e.s pour rechercher les solutions de logement appropriées.

S'appuyant sur les politiques du logement existantes, les solutions offertes par le droit commun sont à étudier en priorité. Les différents dispositifs ont depuis 2016 permis à plus d'une centaine de ménages d'accéder au logement.

Parallèlement, dans la mesure où le marché du logement est tendu sur la métropole Montpelliéraine, il est nécessaire d'étudier des stratégies alternatives, d'hébergement et de logement. Parmi celles-ci, l'association Quatorze propose de travailler sur l'immobilier solidaire, à travers le dispositif Weco. Ce dispositif, combinant la construction de logements neufs en accession à la réhabilitation de bâtiments vacants à destination des populations les plus fragiles, propose un modèle économique autonome basé sur la mixité sociale. Le déploiement du dispositif Weco sur le territoire de Montpellier est préconisé pour créer de nouvelles solutions de logement pérenne pour ces populations, tout en réhabilitant le patrimoine vacant de petite taille, à raison de 25 logements en 5 ans, afin de reloger 125 personnes, soit le tiers de la population des deux bidonvilles de Celleneuve et du Zénith 2. Des pistes alternatives seront également explorées par l'Agence Intercalaire, afin de fournir des solutions d'hébergement dans le diffus pour les personnes les plus éloignées de l'insertion. A travers les opérations d'urbanisme transitoire, l'Agence intercalaire propose quant à elle d'apporter une réponse flexible pour la mise à l'abri des personnes.

Les deux démarches sont complémentaires, dans le sens où les opérations Weco nécessitent plusieurs années pour sortir de terre, pendant lesquelles des opérations d'hébergement/logement passerelle sont nécessaires pour mettre à l'abri les personnes habitant dans des conditions indignes.

Le relogement pérenne des habitant.e.s des bidonvilles prendra plusieurs années. De manière transversale, l'action sera articulée dans la continuité des actions déjà engagées par La Cimade, Area, la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, 2ChosesLune en lien avec le SIAO et les services de l'Etat, en particulier sur les sites de Celleneuve et de Zenith 2. Pour mettre en œuvre le volet "logement" de ce programme de résorption, la proposition du consortium s'articule en trois principales pistes d'action.

S'appuyer sur les dispositifs existants

Dans un premier temps, la proposition consiste à consolider la liste des dispositifs existants et activables en termes de logement pour les publics précaires sur le territoire. L'enjeu : valoriser l'ensemble des possibilités de logement, et rencontrer les acteurs-clés du logement social et très social de la Métropole de Montpellier, afin de négocier des solutions de logement pour ces familles.

De nombreux ménages venant de bidonvilles ont été accueillis dans des dispositifs de droit commun, ainsi que dans le dispositif "bail glissant" mis en place spécialement pour Celleneuve. L'enjeu sera aussi de tirer des enseignements de ces expériences, pour adapter les prochaines réponses apportées aux familles en termes de logement.

Objectifs:

- Cataloguer l'ensemble des dispositifs existants, et nouer des partenariats avec les acteurs du logement social et très social sur la Métropole de Montpellier
- Obtenir l'engagement des pouvoirs publics et des bailleurs sociaux pour le relogement d'une partie des habitants
- Formaliser l'analyse des entrées dans le logement/l'hébergement des personnes vivant en bidonville depuis 2016

Temporalité: Mars-Mai 2021

Moyens: Equipe de diagnostic (association de terrain chargée de l'accompagnement global, Quatorze, Agence Intercalaire); Acteurs du logement social et très social de la Métropole de Montpellier; Acteurs institutionnels.

Livrables:

- Cartographie des acteurs du logement social et très social sur le territoire de Montpellier
- Analyse des leviers et des freins actuels à l'insertion dans le logement des publics issus de bidonvilles.

Comprendre les besoins et projections des familles

Les familles vivant en bidonvilles à Montpellier sont pour la majorité connues depuis plusieurs années par les acteurs associatifs qui les accompagnent. La définition du projet résidentiel de chaque ménage est évolutive et se fait au fil d'eau grâce à l'accompagnement social global. Des ateliers "logement" mis en place en sus seront un outil supplémentaire pour faciliter la projection dans le logement.

En s'appuyant sur l'expérience d'accompagnement depuis 5 ans des associations et son analyse, à la fois dans le droit commun et dans le dispositif spécifique Celleneuve, l'un des enseignements fondamentaux tiré par les associations est la nécessité de partir de la demande des familles (en matière de temporalité notamment, mais aussi de typologie de logement).

Plusieurs catégories d'habitant.e.s pourront être définies, celles-ci pouvant être associées plus finement dans un second temps à des typologies de dispositifs existants (logement individuel ou collectif, maison ou appartement, etc.).

Objectifs : Comprendre les trajectoires résidentielles des personnes, et leurs attentes en termes de logement

Temporalité: Mars-septembre 2021 pour les bidonvilles identifiés comme prioritaires (Celleneuve notamment)

Moyens: Equipe de diagnostic (association de terrain chargée de l'accompagnement global + Quatorze + Agence Intercalaire)

Livrables:

- Analyse des parcours résidentiels et des projections des habitants en termes de logement
- Catégorisation des habitant.e.s en fonction des typologies de logement recherchés (logement individuel ou collectif, maison ou appartement, etc.).

Créer de nouvelles solutions de logement et d'hébergement pour les publics les plus en difficulté

Parallèlement aux pistes déjà évoquées (dispositifs classiques, nouveaux dispositifs d'hébergement/logement plus innovants), il s'agit ici de faire émerger des offres complémentaires, à travers la création d'offres d'hébergement avec l'Agence Intercalaire, et des offres de logement pérenne avec le dispositif Weco Montpellier. L'objectif, in fine: assurer l'accès de toutes les familles à un logement/hébergement adapté à leurs besoins.

HÉBERGEMENT INTERCALAIRE

L'hébergement intercalaire consiste en la mobilisation de terrains ou de locaux vacants sur des périodes de courte ou moyenne durée pour y héberger temporairement des personnes le temps que l'usage de ces biens soit défini et effectif, ou que des travaux doivent commencer.

Cette mobilisation de patrimoine vacant contribue à faire face au manque chronique de places d'hébergement en permettant l'accès à un bâti peu onéreux et diversifié : logements en diffus, bâtiments collectifs, terrains pour villages d'insertion.

Le dispositif de résorption de squats et bidonvilles porté par la ville de Toulouse et financé par l'État depuis 6 ans a prouvé que la mobilisation intercalaire de biens permettait un accueil massif et adapté. Il correspond aux besoins des personnes vivant dans les squats et les bidonvilles.

L'Agence intercalaire propose d'apporter son expertise en étudiant les logements, bâtiments et terrains potentiellement mobilisables.

Chaque étude comporte trois volets :

- l'étude technique des biens
- l'étude des quartiers concernés : voisinages, transports, réseaux.
- les propositions d'usages : capacités d'accueil, types d'activités, travaux à prévoir.

Objectifs:

- Permettre l'accès de toutes les personnes à un hébergement adapté à leurs besoins
- Permettre que l'accueil soit le plus inclusif possible
- Intégrer le projet aux territoires concernés et créer des liens avec les tissus associatifs et institutionnels locaux

Moyens: Agence Intercalaire + association de terrain chargée de l'accompagnement global

Deux typologies d'hébergements intercalaires doivent être envisagés et proposés :

- 1. Un regroupement d'hébergements sur un même site, avec des espaces collectifs. Il s'agit d'accueillir les ménages n'ayant pour une raison ou pour une autre pas la volonté d'habiter seuls, par exemple parce qu'ils n'ont pas encore suffisamment confiance en eux ou encore qu'il s'agit de jeunes majeurs ne souhaitant pas encore quitter leurs aînés.
- 2. Des hébergements dans des logements diffus.

Un parc de mobil-home mis en place par l'association 2 Choses Lune pourrait être complémentaire de cette mobilisation intercalaire.

La Métropole doit jouer un rôle primordial dans la mobilisation des biens intercalaires et cela à plusieurs égards.

De par ses missions d'aménagement et de logement, elle possède elle-même des biens concernés par une vacance structurelle. La mobilisation intercalaire est pertinente car elle est à la fois au service de la solidarité, du logement, de la culture et de l'activité économique.

De plus, à travers ses compétences et ses propres expériences d'urbanisme transitoire, la Métropole contribue à mobiliser les bailleurs sociaux et d'autres propriétaires publics ou privés en les conseillant et les rassurant. L'effort des différents acteurs doit correspondre à leurs possibilités, mais il est important de demander à tous de participer.

LE VILLAGE D'INSERTION DE CELLENEUVE

Les associations du consortium sont disposées à échanger autour de l'outil "village de transition" (mobil-homes), proposé par l'association 2chosesLune et dont le projet avait été retenu par la précédente municipalité et les services de l'Etat.

Le village d'insertion se rapproche en effet de la première typologie d'hébergement intercalaire envisagée, qui peut être pertinente pour des ménages qui ne sont pas en mesure d'intégrer du logement immédiatement, et/ou qui éprouvent le besoin d'une vie en collectif qui apporte du soutien. Néanmoins, cette solution comporte aussi des risques : les conditions matérielles d'hébergement et le respect des droits des personnes peuvent être un point d'achoppement de ce type de dispositif. Par ailleurs le manque d'ouverture sur l'extérieur ne facilite pas l'insertion (entre soi linguistique, éventuelle stigmatisation du lieu...).

De manière générale le coût de mise en place de ces dispositifs est souvent relativement élevé pour une forme d'habitat qui reste « a-normal » et qui ne correspond pas à ce que toute personne peut attendre d'un logement. Dans ce cadre le risque est que ce type de terrain ne constitue plus une transition mais une voie de garage qui enferme plus qu'elle ne permet un parcours vers le logement.

Face à ces risques, le consortium propose quelques « gardes-fous »:

- Un règlement intérieur élaboré avec les familles (en amont du projet et aussi à l'arrivée) et respectueux du droit à un domicile et une gestion participative (ex : Convivance à Evry)
- Un comité de pilotage inter-associatif , qui permette des échanges sur l'expérience et éventuellement une adaptation du dispositif
- Un projet clarifié : quelle est la durée de séjour envisagée, et quels sont les objectifs pour les habitant.es ? Si l'objectif est l'insertion socio-professionnelle, il faut veiller à ce que les personnes orientées soient en capacité de s'insérer à moyen terme et travailler la sortie du dispositif dès le début.
- L'expérience de Bionne rappelle l'attention qui doit être apportée à la localisation. En particulier l'accessibilité aux transports en commun et aux services publics est déterminante.
- Une mixité des publics : il ne faut pas que ce soit uniquement des familles vivant en bidonville afin de préparer au mieux la sortie du dispositif et de limiter l'effet de stigmatisation
- Un accompagnement social global, comprenant l'accompagnement juridique (type alter pour les personnes sans papier) et l'accompagnement vers le logement. En effet, le coût réel de l'opération, et de manière non négligeable des containers, ne doit pas amener à baisser l'investissement dans le travail social. Si la levée des freins dus aux conditions matérielles

d'existence est très importante, c'est l'accompagnement global, et l'insertion socio-professionnelle, qui vont permettre aux personnes de quitter le terrain d'insertion pour un logement.

- la question de l'éco-recyclage doit être impérativement intégrée au projet. Elle peut l'être via la création d'un espace de co-working (voir plus loin).

DISPOSITIF WECO

L'association Quatorze propose de mobiliser le dispositif Weco pour créer 25 logements d'ici la fin de la mandature, afin de reloger une partie des personnes vivant aujourd'hui dans les bidonvilles du territoire métropolitain identifiés.

Weco est un dispositif d'immobilier solidaire, visant à élargir l'offre de logements très social sur un modèle de financement autonome.

Il permet aux propriétaires d'engager des réhabilitations, sans débourser d'actifs financiers, et de participer en même temps au relogement des personnes mal-logées.

La densification via la construction et la vente de logements neufs finance la réhabilitation du patrimoine vacant appartenant aux personnes publiques, pour le mettre à destination des publics visés par le programme Territoire Zéro Bidonville.

Cette mécanique de promotion immobilière solidaire est rendue possible par le montage d'un véhicule dédié, qui permet à la personne publique de rester propriétaire du foncier réhabilité, mais autorise la densification et la vente de logement neufs qui financent l'opération.

Dans un second temps, le dispositif pourra être élargi aux propriétaires privés, afin d'élargir l'assiette de logements réhabilités.

Objectifs:

- 25 logements réhabilités
- 25 ménages relogés
- Mise en place d'un programme permettant des relogements pérennes à plus large échelle sur le territoire.

Moyens: autofinancement

Temporalités: livraison deuxième semestre 2024

Parties prenantes: Association Quatorze + SCIC Territoriale

BESOINS OPÉRATIONNELS

Pour la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs d'hébergement/logement, plusieurs besoins ont été identifiés par les partenaires:

- Accès aux listes des bâtiments vacants de la Mairie et de la Métropole.
- Mise en relation privilégiée avec les responsables de l'Urbanisme et de l'Habitat + Service Juridique
- Accompagnement par un ou plusieurs élus pour cibler les zones de changement politique à venir

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, FIL ROUGE DU PROGRAMME

Le volet d'accompagnement social et éducatif est la colonne vertébrale du programme. L'accompagnement socio-professionnel y est central puisque l'insertion économique détermine l'entrée et le maintien dans un logement, mais toutes les problématiques sociales sont abordées : accès aux droits, scolarisation, enfance, médiation santé, accompagnement socio-professionnel et accompagnement vers le logement.

Cet accompagnement social doit continuer une fois les ménages dans le logement. Il s'agit alors de définir s'il s'agit de la même structure qui accompagne dans le logement et sur les autres problématiques.

Ces compétences sont déployées dans le programme par une ou plusieurs structures du consortium, suivant les étapes de projet, dans un objectif commun : la sécurisation des parcours professionnels et résidentiels des habitant.e.s.

Cet accompagnement social doit être renforcé sur l'accompagnement lié au logement. Pour les familles, cela permettrait d'aborder le sujet du relogement sous forme d'ateliers, afin de désamorcer certaines peurs associées au déménagement et d'éclairer les habitant.e.s sur le fonctionnement du logement social en France.

2) TRAVAILLER

L'activité de subsistance de nombreux habitant.es des bidonvilles est la récupération et la remise en état puis la revente d'objets jetés au rebut.

AREA et La Cimade ont accompagné des biffin.es dans la création et la gestion de micro-entreprises d'éco-recyclage. Dans de nombreuses situations, l'ouverture des droits a permis une ré-affiliation des personnes et de leurs familles ainsi que l'entrée dans un logement autonome (à Celleneuve notamment). Pour la majorité de ces personnes pratiquant l'éco-recyclage, la gestion d'une micro-entreprise est une période transitoire. Elle permet une réidentification positive et l'ouverture de droits avant une embauche en tant que salarié·e.

Ces activités d'éco-recyclage (récupération d'objets - remise en état - revente) constituent ainsi un véritable levier à l'insertion professionnelle des personnes qui les pratiquent. Tout d'abord, elles constituent une activité de subsistance qui génère des revenus. Ensuite, elles permettent de mobiliser des compétences transférables lors de la recherche d'un emploi, et dans le cadre d'une activité déclarée (micro-entreprise) permettent l'ouverture de droits CAF et l'inscription de la personne dans une affiliation administrative.

Pour les éco-recycleur euses des bidonvilles, les questions en lien avec cette activité professionnelle sont particulièrement accrues lors d'une entrée sur le logement : en effet, la nécessité d'avoir accès à un espace de stockage et de travail a pour conséquence un retour régulier sur le bidonville, qui peut être conflictuel. En outre, la pérennisation des ressources liées à l'éco-recyclage reste un problème. Par ailleurs, la gestion du statut de micro-entreprise et des droits afférents est complexe, et accentuée par la dématérialisation administrative. De même, l'accès aux espaces de vente est restreint. Le principal espace de vente est le marché aux puces de la Paillade. Les biffins ont mis en place des puces informelles (Cours Gambetta, autour des halles de la Paillade) mais le harcèlement policier et la délivrance d'amendes (dépôts d'ordures, occupation de la voie publique...) rendent l'exercice de leur activité de vente peu sereine.

Pourtant les biffins et éco-recycleuses participent à une économie circulaire écologique. A titre d'exemple, dans le bidonville du Mas Rouge, 2 tonnes de ferraille sont récupérées et donc recyclées hebdomadairement. Les objets remis en état ne sont plus jetés mais réutilisés. Cette réutilisation et recyclage correspond aux objectifs de transition écologique.

Une "zone de coworking" pour éco-recycleur.euses

Ce volet du programme permettra de renforcer la stratégie territoriale de résorption des bidonvilles tout en la dépassant puisqu'il ne s'adresse pas uniquement à leurs habitant.es. A partir du travail déjà mené par AREA sur les activités d'éco-recyclage il s'agit de créer un lieu dédié, où les éco-recycleur.euses pourraient poursuivre leur activités de réparation mais aussi un lieu de vente. Le travail déjà effectué par l'association Amelior à Montreuil est exemplaire en ce sens.

Objectifs:

- Appuyer la dynamique d'insertion que permet l'éco-recyclage, en partant du savoir-faire des personnes
- Proposer un lieu de travail autre que le bidonville, en particulier pour les personnes qui accèdent à un logement
- Participer aux dynamiques de réutilisation et recyclage dans la métropole (0 déchet)
- Faire un lien concret entre les problématiques écologiques et celles d'insertion sociale. Si les recycleries offrent une proposition en matière d'insertion sociale, leur contribution au recyclage et à la ré-utilisation est anecdotique.
- Valoriser le recyclage et la ré-utilisation

Moyens: Le développement de ce projet nécessite un temps d'ingénierie sociale conséquent. La première phase nécessite une recherche-action pour consulter les biffins qui ne vivent pas en bidonvilles sur la pertinence du projet et ses objectifs (et éviter un dispositif « ethnique »).

Temporalité: Première phase de recherche-action dernier trimestre 2021. Début du projet courant 2022.

Parties prenantes: AREA, association Recup'So, la Métropole de Montpellier

CONCLUSION

Le programme « Montpellier Zéro Bidonville », porté par un consortium d'acteurs aux compétences complémentaires – AREA, Médecins du Monde, La Cimade, Quatorze, l'Agence Intercalaire, la Fondation Abbé Pierre – vise en premier lieu à outiller la personne publique sur les problématiques de résorption de bidonvilles présentes sur son territoire. Pour cela, la proposition consiste à mettre en place des groupes de travail associations- institutions, afin de co-construire des réponses aux problématiques rencontrées avec les agents publics territoriaux.

S'appuyant sur une analyse des différents usages que peuvent avoir les habitant.e.s des bidonvilles, ce programme de résorption propose un plan d'action en deux principaux axes – habiter et travailler -, dans l'objectif d'apporter des solutions adaptées à ces familles, qui connaissent des problématiques très particulières (pratique de l'éco-recyclage, allers-retours fréquents avec le pays d'origine, réseaux de sociabilité développés dans un cadre spécifique). Dans un objectif d'efficacité, l'idée est d'engager une résorption site par site, en enclenchant une expérimentation sur les deux sites pré-identifiés : le bidonville de Celleneuve et celui du Zénith 2.

Afin de permettre la reproductibilité de la démarche engagée sur ces deux sites, un accent fort sera mis sur le volet de capitalisation. Celle-ci passera à la fois par des actions de valorisation – à travers notamment l'organisation d'une exposition en juillet 2021 avec le Centre d'Art La Fenêtre – et par une étude de mesure d'impact, portée par une structure dédiée et financée par la Fondation Abbé Pierre.

L'objectif de cette note est de rendre possible le déploiement opérationnel d'une stratégie de résorption de bidonvilles à l'échelle du territoire montpelliérain. Dans cette perspective, le consortium d'acteurs a travaillé à une proposition de rétroplanning (voire ci-dessous), qu'il s'agit aujourd'hui de co-construire avec les services de la ville et de la métropole afin de parvenir à un calendrier réaliste.

